



DELIBERATION

Du Conseil Municipal de SAINT-ANDELAIN

Tarifs assainissement 2026

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril à 19 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Sous la présidence de Mme Nathalie LIÉBARD - Maire -

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	:	15
Nombre de conseillers présents	:	14
Nombre de suffrages exprimés	:	15

Date de Convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2026

Présents : Liébard Nathalie (Maire), Brun Stéphanie (1^{er} Adjointe), Champeau Franck (2^{eme} Adjoint), Fonbleu Christian, Marasi Thierry, Blanchet Sandrine, Dagueneau Valérie, Marasi Sandrine, Clénet Aude, Beaulieu Cédric, Soncini Cyntia, Julien Mathieu, Nault Alain, Gaudin Martine,

Absent ayant donné pouvoir : Chollet Séverin donne pouvoir à Liébard Nathalie

Absent excusé :

Absent :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice

Sur proposition du conseil municipal qui a eu lieu le 23 avril 2026, le Conseil accepte à l'unanimité de ne pas augmenter le tarif de l'assainissement des Berthiers pour l'année 2026.

Le coût du m3 d'eau assainie restera à 2,20€ et le montant de l'abonnement annuel à 25 euros.

Le Maire

Nathalie LIEBARD



Le secrétaire de séance

Franck CHAMPEAU